

ATTESTATION

Je soussignée Geneviève DARRIEUSSECQ autorise le Cabinet Cazamajour à se prévaloir des dossiers traités pour le compte du Marsan Agglomération comme référence.

Le Cabinet assiste en effet Le Marsan Agglomération en conseil comme en contentieux, depuis 2012, notamment dans les domaines suivants :

- Droit institutionnel public
- Droit de l'intercommunalité
- Droit administratif général
- Droit des contrats publics

J'atteste, par la présente, de la bonne exécution par le Cabinet Cazamajour des missions qui lui ont été confiées et de la satisfaction que Le Marsan Agglomération retire des prestations de ce cabinet.

Fait à Mont-de-Marsan le 12 mai 2014.

La Présidente,
Geneviève Darrieussecq
Maire de Mont de Marsan
Conseillère régionale d'Aquitaine

